

Procès-verbal du Conseil d'école
du mardi 3 novembre 2015

Etaient présents :

Représentants de l'École :

David AUBRY	Directeur
Dorothee LECOMTE	CM1 B
Filipe MOURA	CE2/CM2
Anne POULAIN	CP/CE1
Yul JANG	CE2 A
Dominique SECONDI	CE2 B
Bénédicte MORILLON	CE1B
Chafia MEBASTI	CPB
Céline LHERMURIER BERAZA	CE1A
Maïna EL HAMDAOUI	CM1A
Manuel CALMELS	CM2 A
Lidia FIALKOWSKI	CPA
Zoulika TAOURIRT	CM2 B

Représentants des parents d'Elèves :

Florence.THIBAULT	FCPE
Nassera Zeradib	FCPE
Florence REMOND SCHWEITZER	FCPE
Smara LUNGU	FCPE
Christine BARDON LECLAIRCIE	FCPE
Cathy MORELLE	AAPE
David SOLAL	AAPE
Florence GROUHEL	AAPE
Isabelle RIPERT	AAPE
Soraya BENIKHLEF	AAPE
Cécile GOUTAUDIER	AAPE

Etaient excusées :

Monique LAMBERT DAUVERGNE (Représentante de la municipalité)
Sandra SERALINI (Inspectrice de l' éducation nationale)
Joana ROQUEPLAN (CE2 A)
Tania CERAGIOLI (parent d'élève FCPE)

PREAMBULE

Suite aux élections de parents d'élèves le 9 octobre, 7 sièges sont attribués à la liste UNAAPE et 5 sièges sont attribués à la liste FCPE de Villejuif. Le directeur adresse ses félicitations aux représentants des parents élus et leur souhaite la bienvenue au conseil d'école. A noter, une bonne participation aux élections (53,96 %).

ORGANISATION DE L'ECOLE 2012/2013

Organisation de l'école

324 élèves répartis sur 12 classes.

<i>Classe(s)</i>	<i>Nombre d'élèves</i>
2 CP	27/28
2 CE1	29/28
1 CP/CE1	26(10/16)

<i>Classe(s)</i>	<i>Nombre d'élèves</i>
2 CE2	28/28
1 CE2/CM2	23 (9/14)
2 CM1	27/28
2 CM2	25/28
Total : 12 classes	Total : 324

Il y a 13 enseignants pour 12 classes . Mme Baup absente pour un congé maternité remplacée par Mme Morillon jusqu'à son retour. Le contrat CUI (aide à la direction) prendra fin le 5 janvier. Il est normalement renouvelable mais monsieur Aubry ne dispose pas d'informations à ce sujet pour le moment.

Deux AVS assurent le suivi de 3 élèves sur l'élémentaire. Un élève est en attente d'une AVS.

Organisation pédagogique

a) *Les langues vivantes*

Chaque enseignant prend en charge l'enseignement de l'anglais. Si ce n'est pas possible, un échange de service est organisé entre les enseignants de l'école.

b) *A P C (aide pédagogique complémentaire)*

Cette aide peut être envisagée comme du soutien ou comme une activité en lien avec le projet d'école. Cette décision appartient à l'enseignant de la classe.

Tous les élèves peuvent bénéficier d'une heure d'aide pédagogique complémentaire. Cette aide est proposée par le maître. Cette aide ne peut se faire sans l'accord des parents. Organisation sur l'école : le midi de 12 h 00 à 12 h 30 et le soir de 16h 30 à 17 h 00.

c) *Les projets*

- les classes de l'école s'inscrivent avec les ressources locales (théâtre, cinéma, médiathèque, archives municipales).

- Les classes de CM1 participeront à une classe environnement sur le thème de l'astronomie au printemps. Le lieu et la durée ne sont pas encore définis.

- M. Aubry rappelle que la piscine a été fermée en début d'année, ce qui a causé un retard des activités de natation prévues pour les élèves de Villejuif. Pour rattraper ce retard, le 1^{er} module est organisé selon des stages intensifs sur 15 jours tous les matins. Pour l'école, les cm2 A et B participent à ce stage tous les matins du 2/11 au 13/11. Ce stage est très intéressant au niveau des apprentissages dans le domaine de l'EPS, mais les après-midi à l'école sont parfois difficiles pour les élèves. M. Aubry ne sait pas encore à l'heure actuelle si toutes les classes de l'école participeront à l'activité natation cette année lors des 2^{ème} et 3^{ème} modules.

En ce qui concerne les sorties scolaires, et en raison du plan vigipirate, les classes de l'école ne sont pas autorisées à utiliser les transports en commun et les lieux publics majeurs doivent être évités. Mr Calmels demande aux parents de revenir vers l'équipe pédagogique s'ils ont des idées de sorties possibles. Les enseignants souhaiteraient obtenir davantage de cars municipaux en sachant que la configuration des nouveaux cars (55 places) pénalise l'école Robespierre où les effectifs par classe ne permettent pas de mettre deux classes dans un même car. L'UNAAPE demande si l'école peut bénéficier de plus d'intervenants extérieurs. La FCPE demande si le Conseil Général pourrait mettre des cars à disposition et regrette qu'il n'y ait aucun représentant de la mairie à ce conseil d'école pour proposer des réponses à ce problème. Les associations des parents d'élèves demandent une présence systématique de la Mairie lors des conseils d'école.

d) *divers*

Conseil d'élèves : les élections des délégués auront lieu dans chaque classe de l'élémentaire : 1 titulaire garçon, 1 titulaire fille , 1 suppléant garçon, 1 suppléante fille. Trois conseils réunissant les délégués se tiendront dans l'année , présidés par M. Aubry

Site internet : le dernier site de l'école a connu des défaillances techniques. Le conseiller en informatique de l'inspection a été contacté afin de revoir l'ancien site (jugé trop « archaïque » par les enseignants) ou d'en créer un nouveau. Il servira comme un outil d'informations aux parents

et il servira comme outil pédagogique pour les enseignants. L'idéal serait que ce projet permette aux élèves de valider le B2i.

Parrainage grande section /CM1 :

Il n'y pas eu encore de discussions avec les enseignantes de maternelle sur ce projet, mais cela est prévu.

Étude : Certains parents se sont plaints que les devoirs de leurs enfants n'étaient pas faits à leur sortie de l'étude. A savoir, il y a 3 études les lundi, mardi et jeudi et 2 études le vendredi. M. Aubry rappelle qu'il demande depuis de nombreuses années l'abaissement du seuil de 24 élèves par étude. Seuil beaucoup trop important pour permettre à l'enseignant de faire un travail de qualité. Le déroulement d'une étude est le suivant : l'enseignant commence d'abord par la lecture avec les CP (ce qui prend beaucoup de temps), le travail des plus grands est ensuite vérifié et corrigé. Les représentants des parents d'élèves se joignent à l'équipe enseignante pour constater qu'il s'agit d'un vrai problème, et s'en inquiètent. La FCPE demande si des associations pour l'aide aux devoirs pourraient intervenir. L'attente des parents vis à vis de l'étude n'est pas satisfaite ; Le seuil de 24 élèves par étude devrait être abaissé à une quinzaine d'élèves.

Affichage des listes de rentrée le jour de la rentrée, des parents étaient anxieux car les listes d'élèves étaient affichées sur les deux murs d'entrées du bâtiment de l'élémentaire, ce qui a créé une forte concentration de personnes. La distinction entre cour A et B a également été difficile pour les parents. M. Aubry annonce que l'organisation sera revue, comme par exemple des affichages sur les grilles extérieures de l'école, ou à plusieurs endroits différents pour éviter que ces problèmes d'affluence ne se reproduisent.

Les classes à double niveau Les représentants des parents d'élèves signalent que des parents s'inquiètent que leur enfant ait été mis en classe à double niveau. M. Aubry rappelle qu'il s'agit de choix pédagogiques de l'équipe enseignante et que la constitution des classes est réalisée par les enseignants. Il rappelle que ces informations avaient été données lors du dernier conseil d'école. La présentation du fonctionnement des classes à double niveau se fait lors des réunions de rentrée.

Règlement intérieur

Le conseil d'école modifie l'article 3 du titre 1 en ajoutant « conformément au code de l'éducation, les salles de classes de l'école sont réservées aux activités d'enseignement et au travail mené lors des activités pédagogiques complémentaires » et l'article 3 du titre 2 en supprimant « toute absence est justifiée par écrit et/ou le responsable de l'étude prévenu »

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Coopérative

Pour l'année 2015/2016 le bureau de la coopérative est composé de Mme Secondi (présidente), M. Calmels (trésorier), Mme Lecomte (secrétaire), M Aubry (mandataire).

Au 1^{er} septembre 2015, la coopérative scolaire présente un solde positif de 5029,25 euros. Mme Goutaudier parent élu UNAAPE est venue contrôler les comptes au mois de septembre 2015.

La coopérative sert au financement de sorties scolaires, de matériels servant à des projets pédagogiques. L'an dernier à cause du plan vigipirate, de nombreuses sorties ont été annulées et donc des dépenses non engagées. Il a été décidé en conseil des maîtres de financer cette année intégralement les sorties de 5 classes pour le dispositif école et cinéma (cela représente la somme de 1000 euros environ).

PPMS Plan particulier de mise en sureté

Il a été effectué ce jour un exercice « alerte tempête » à l'école et sur l'ensemble du département. Il s'agit d'entraîner les personnels et les élèves à la conduite à tenir en cas d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Cet exercice a duré de 9h30 à 11h30, plus long que celui de l'année dernière et n'a pas concerné les classes qui étaient en sortie.

Pause méridienne (point abordé en début de séance)

M Nebout Claude Emmanuel responsable des activités de la pause méridienne est invité.

240 élèves, en moyenne, déjeunent à la cantine. La salle de restauration peut accueillir 100 enfants. 16 adultes pour 12 postes assurent la surveillance. (6 postes d'une heure en binôme pour un service de 12 h à 13 h et un service de 13 h à 14 h). Mr Aubry signale qu'un 13^{ème} poste supplémentaire, permettrait de mieux combler les besoins et permettrait d'organiser plus d'ateliers.

M Nebout explique que les activités qui sont proposées aux élèves sont sur la base du volontariat. Sauf pour l'atelier Japonais et le théâtre qui nécessitent un planning. Les animateurs n'ont pas le

choix des activités qu'ils encadrent, il y a une rotation. Un planning à la semaine est défini : (informatique, ADL, bibliothèque, jeux collectifs dans la cour, gymnase, salle polyvalente.)

- ADL : jeux de société, activités manuelles
- Cours A et B (mini tennis, basket, pétanque finlandaise)
- terrain de sport (foot, hand)
- Gymnase : basket, ping pong
- Salle polyvalente (dessins, jeux de société, atelier japonais avec intervenant)
- Salle informatique : jeux sur site.
- bibliothèque :(vidéo, lecture, Karaoké)

Le programme est affiché dans le préau et le responsable fait le relais le temps du midi pour passer les informations.

M. Nebout précise que l'atelier théâtre avec un animateur extérieur, qui s'était bien passé l'an dernier, recommencera à partir du mois de janvier ; L'atelier de sensibilisation au gaspillage alimentaire « disco soupe » qui a également bien fonctionné l'an dernier, sera reconduit.

Il n'y aura pas d'animateur sportif cette année, comme cela a été le cas pour les Volley les 2 dernières années.

Les parents FCPE signalent un fort taux de turnover dans les équipes (Pause méridienne et Centre de Loisirs), attirent l'attention sur des abus de langage ou de comportement et demandent des précisions sur les formations des encadrants : BAFA pour le CDL, Formations par les FRANCAS (2*2h) pour la PM, mais il n'y a pas de tutorat ou référent par la suite.

Vigipirate

Le plan vigipirate est maintenu au niveau « alerte attentat » en Île de France. En conséquence, le portail côté maternelle restera fermé. La FCPE demande l'ouverture du grand portail côté élémentaire afin de fluidifier les passages très nombreux au moment de l'entrée et de sortie des classes.

Concernant la sécurisation de la RD7, ils souhaiteraient la présence d'un deuxième agent municipal pour sécuriser la traversée des enfants. Normalement 1 seul agent est accordé, mais le secteur de l'école étant coupé par cette nationale dangereuse, il paraît judicieux d'en apporter un 2^{ème}. D'autre part, la FCPE demande aussi des panneaux plus grands, voir lumineux « Attention Ecole » dans les 2 sens de cette RD7.

Hygiène des locaux, restauration, construction

M.AUBRY informe les parents d'élèves que les locaux de l'école ne sont plus nettoyés comme ils devraient l'être même avec une équipe d'agents au complet. Il faudrait revoir le nombre et l'organisation des services sur l'élémentaire Robespierre. Cette situation qui existait déjà l'an dernier s'est accentuée depuis la rentrée à cause d'absences répétées (agents appelés sur d'autres écoles, maladies, etc). M.Aubry tient à préciser qu'il s'agit aucunement de remettre en question le travail effectué par les agents présents, bien au contraire, ils ont fait le maximum dans des conditions très difficiles.

Les associations de parents jugent nécessaire et urgent de solliciter la municipalité par courrier ou en s'adressant directement aux élus lors des conseils municipaux, afin d'exiger des réponses à ces problèmes d'hygiène des locaux scolaires.

Concernant le projet de construction sur un terrain appartenant à l'école, le conseil d'école s'oppose formellement à ce projet. Ce lieu doit rester un lieu de vie pour l'école (récréation maternelle, pause méridienne)...

Cantine le mercredi midi

Les parents UNAAPE, ainsi que la FCPE, réitèrent leur demande de restauration pour les élèves le mercredi midi car cette situation met dans la difficulté de nombreux parents.

Prochains conseils d'école

- mardi 15 mars
- mardi 8 juin

La séance est levée à 20 h 30.

Secrétaire

Président